

# HABITAT INCLUSIF : DES PROJETS ÉMERGENTS DANS LA MANCHE

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AUPRÈS DE 16 PORTEURS DE PROJETS : SIGNATURES DE CONVENTIONS LE 12 DÉCEMBRE

Le Département de la Manche s'engage dans le déploiement de l'habitat inclusif, sous des formules innovantes d'habitat regroupé ou partagé de plus en plus plébiscitées, afin de lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Dans un objectif de mixité sociale, ces habitats sont insérés au cœur de la cité et d'un environnement facilitateur, de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants. En effet, le parcours résidentiel des personnes âgées et des personnes en situation de handicap tout au long de la vie constitue un enjeu majeur de la transition vers une société plus inclusive.

Le Département propose un véritable guichet unique ainsi qu'un accompagnement individualisé des porteurs de projet, avec pour volonté d'atteindre un maillage cohérent sur l'ensemble du territoire : seize projets ont ainsi été identifiés. Une aide à la vie partagée (aide individuelle concourant à solvabiliser les personnes faisant le choix d'habiter dans un habitat inclusif) va bénéficier à 169 personnes âgées et/ou en situation de handicap, et ce, de manière homogène sur le territoire, représentant un soutien financier de 1 357 500 € sur la durée de la mandature 2022-2028, dans le cadre d'un co-financement avec l'Etat par l'intermédiaire de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).



**JEAN MORIN**  
Président du conseil départemental de  
la Manche



**FRÉDÉRIC PERISSAT**  
Préfet de la Manche

vous convient aux signatures de conventions pour le déploiement de projets d'habitats inclusifs entre le Département, l'Etat, et seize porteurs de projets,

le lundi 12 décembre à 13h30, à la Maison du Département à Saint-Lô